



## Krystel FLAMAND, heureuse lauréate du concours Les Mercuriades 2022 pour le Prix de la Relève – catégorie Femme d’Exception

Montréal, le 02 mai 2022 - Au terme d’une soirée de gala réunissant près de 1000 convives au Palais des Congrès de Montréal, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a dévoilé les noms des lauréats de la 42e édition du concours Les Mercuriades ! Krystel Flamand, architecte patron de la firme PRISME architecture, s’est vue remettre le prix de la Relève dans la catégorie Femme d’Exception. C’est la première fois qu’une femme architecte gagne ce Prix depuis la création du concours en 1979. Cette année, 34 entrepreneurs se sont vus décerner les prestigieux prix Mercure dans l’une des 16 catégories du concours, sous les volets Grande entreprise et PME.

Le Prix de la Relève - catégorie Femme d’Exception, vise à mettre en lumière une jeune femme d’affaires ayant fait preuve de leadership et d’influence dans son milieu. Le jury a reconnu la réussite du processus de 3 ans visant la relève patronale complète de la firme Vincent Leclerc architecte, établie depuis 1957 sur la Rive-Sud de Montréal.

Depuis son intégration dans l’actionnariat en 2018, la firme a su consolider sa réputation de spécialiste dans la construction d’écoles primaires et secondaires et plus particulièrement l’expertise de Mme Flamand qui, par son implication prépondérante dans le projet majeur de la nouvelle génération d’écoles secondaires poussée par le ministère de l’Éducation du Québec, a su se démarquer par sa proactivité et son leadership.

L’équipe PRISME architecture est fière d’être chapeauté par une femme d’exception qui les inspire un peu plus chaque jour et les pousse à se dépasser. Au cours des 4 dernières années seulement, la firme a œuvré sur plus d’une vingtaine de projets majeurs de construction neuve ou d’agrandissements d’écoles primaires, secondaires et centres de formation professionnelle. Cet important développement d’affaires a d’ailleurs eu pour impact le passage de l’équipe de 20 à 45 employés en moins de 2 ans, ce qui a nécessité la construction d’un nouveau bureau puis le changement de dénomination, passant de Vincent Leclerc architecte à PRISME architecture, afin de se coller davantage aux principales valeurs de l’entreprise.

**« Architecte talentueuse, Krystel a démontré rapidement qu’elle avait l’étoffe de devenir associée pour assurer la relève de la firme. C’est ainsi qu’après s’être jointe à la firme en mars 2015, avec un bagage de 6 années d’expérience, elle devient associée le 1er janvier 2018 et prend seule la relève en janvier 2021, de la firme Vincent Leclerc architecte inc., maintenant PRISME architecture inc.. Dotée d’une vivacité hors du commun, excellente communicatrice, perfectionniste, bonne gestionnaire, Krystel est une architecte visionnaire dont le travail et les projets se démarquent. Assuré que Krystel sera l’une des architectes les plus prometteuses au Québec, au cours des prochaines années, je suis fier de lui avoir passé le flambeau. »** souligne M. Vincent Leclerc, architecte patron de la firme de 1985 à 2020.

Le gala aura également été l’occasion de rencontrer de talentueux entrepreneurs, d’écouter leur parcours inspirants, de découvrir des entreprises en pleine croissance et de se donner la motivation et l’ambition de se retrouver finaliste dans une autre catégorie dans un avenir proche. Monsieur Fitzgibbon, Ministre de l’économie, a félicité avec entrain, l’implication de toutes ces belles entreprises québécoises déterminées à grandir dans un contexte économ-

ique actuel post COVID-19, en misant sur l'innovation comme moteur de la relance économique, objectif qui passionne particulièrement les architectes québécois.

“Honorée par ce Prix et par cette reconnaissance comme femme d'affaires et architecte, je profite de l'occasion pour souligner à quel point je suis persuadée que les architectes ont un grand rôle à jouer dans cette relance économique axée sur l'innovation. L'objectif principal de notre métier vise toujours à prioriser l'amélioration de la qual-ité des espaces, des conditions de travail, de l'allure et de la sécurité des bâtiments, tout en justifiant le mieux possible la valeur des fonds publics investis et en tentant de réduire au maximum les temps de réalisation des chantiers. De nos jours, le rôle de l'architecte se veut plus ancré et toujours plus innovant dans ses concepts en faisant face aux contraintes climatiques, environnementales, budgétaires et politiques. Nous nous permettons dorénavant d'affirmer nos principes de “contemporanéité” et “d'iden-tité” en intégrant dans nos concepts, une dimension culturelle, porteuse de sens et surtout centrée sur le bien-être des occupants. Enfin, notre responsabilité est de prendre en compte des modes de vie, en constante évolu-tion, et de participer à la construction d'un bâtiment digne pour tous, nous offrant ainsi le statut moteur de solidarités nouvelles au travers de projets fédérateurs. La chance qui m'est donnée de recevoir ce Prix met en lumière notre beau métier qui souhaite, par-dessus tout, placer l'expérience client et la valeur humaine au sein de sa conception.” Krystel FLAMAND, architecte patron, PRISME architecture.

Nous remercions chaleureusement la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) de récompenser depuis plusieurs années, des entrepreneurs québécois en soulignant leur travail d'exception.

Contact :

Anaëlle CATEAU

Coordonnatrice Communication/Marketing

acateau@prismearchitecture.com

(450) 445-8733 Poste 211

<https://www.prismearchitecture.com/>